

# A travers les sociétés d'intérêt féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **15 (1927)**

Heft 260

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259155>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par M<sup>lle</sup> Neuenschwander et destinée aux réunions des Comités de groupes et des déléguées des Commission cantonales, n'ait pas été plus fréquentée, car c'eût été là une excellente occasion d'échanger des idées. M<sup>lle</sup> Martin, commissaire générale de la Saffa, apporta d'utiles précisions administratives, notamment en ce qui concerne les règlements dans les deux langues des différents groupes, dont plusieurs sont encore à l'impression, et la présidente attira l'attention de chacune sur le fait que la tâche la plus importante de l'heure actuelle était la propagande parmi les exposantes, le délai d'inscription ayant été reporté au 1<sup>er</sup> juillet 1927 (pour le groupe de l'agriculture, au 1<sup>er</sup> janvier 1928).

Le dimanche matin fut consacré à la visite de l'exposition des affiches présentées au concours. Exposition d'une grande richesse, tant par l'intérêt des différents projets, l'originalité de l'imagination déployée, que par le sens artistique de l'exécution. On a même raconté que le jury masculin nommé pour juger le concours ouvert par une grande maison suisse pour une affiche-réclame a déclaré que ce dernier comptait moins de projets de valeur que le concours féminin, et se serait même écrié: « Respect pour les femmes! » Nos lectrices savent que trois projets avaient été primés, et c'est entre eux qu'a dû se prononcer le Bureau directeur pour choisir celui qui serait mis à exécution: sans doute pour donner satisfaction aux diverses tendances qui s'étaient manifestées, le Bureau a choisi le 1<sup>er</sup> prix (devise *Schreckhorn*, auteur M<sup>lle</sup> von Steiger, Berne) pour l'affiche, et le 2<sup>me</sup> prix (devise *Munster*, auteur M<sup>me</sup> Fehrlin-Schweizer, Berne) pour le catalogue, et peut-être pour le timbre-réclame.<sup>1</sup>

A 2 heures, le samedi après-midi, la séance plénière réunissait dans la salle du Grand Conseil un tel nombre de participantes que pas un siège n'était vide. Il faut dire qu'en plus des déléguées ayant droit de vote beaucoup de membres des Comités locaux bernois, ou de futures exposantes, vivement intéressées par la Saffa, avaient tenu à assister à cette séance. M<sup>me</sup> Glättli, la présidente, présenta d'abord un court rapport sur le travail accompli depuis sept mois, soit depuis la dernière séance plénière convoquée à Olten en septembre 1926, signalant entre autres que le Secrétariat général a dû quitter le local qu'il a occupé depuis le mois d'octobre, devenu trop petit, pour se transporter dans des locaux plus spacieux, situés à l'Amthausgasse, 22; que M<sup>lle</sup> Neuenschwander, présidente du Comité d'Organisation, a dû, vu l'importance grandissante du travail, prendre, six mois plus tôt que cela n'avait été prévu, un congé à l'Office des Conseils pour apprentissages, afin de pouvoir, elle aussi, se consacrer entièrement à la grande tâche qui l'attend; que le règlement général, adopté dans ses grandes lignes à la séance d'Olten, a été définitivement mis au point, traduit en français et en italien, et a servi de base pour l'élaboration du règlement organique et des règlements de groupes. Le délai d'inscription a été retardé, comme on l'a déjà annoncé, au 1<sup>er</sup> juillet 1927, et l'on prie instamment toutes les exposantes d'en tenir compte. Les concours, qui ont donné pas mal de peine à organiser, sont terminés, en ce qui concerne celui pour l'affiche, alors que celui pour une pièce de théâtre est en voie d'exécution. Un certain nombre d'élections ont eu lieu, tant dans le Bureau directeur que dans les Comités de groupes, dont chacun doit compter en tout cas trois membres non bernois.

Le rapport présidentiel mentionnant également la votation par écrit, qui a fait couler tant d'encre et si profondément divisé tant de mentalités féminines sur la question controversée de l'exploitation avec ou sans alcool de la « Saffa », il était impossible que, lors de la discussion de ce rapport, cette question brûlante entre toutes ne fût pas reprise par les chefs du mouvement abstinente, mais elle le fut avec tant de dignité et de sérieux, que cette nouvelle discussion contribua davantage à éclaircir l'atmosphère qu'à la charger d'orage. Il en est résulté que la Saffa aura en tout cas sa cantine antialcoolique, et au lieu des *Weinstube* tant redoutées (avec mille

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> prix, très original et très « avant-garde », représente trois têtes de femmes (avec 4 yeux!), enguirlandées de lettres rouges et noires sur fond blanc, d'une visibilité parfaite. Le 2<sup>me</sup>, aux mêmes couleurs, évoque de façon charmante une tête de femme stylisée, la croix fédérale et la silhouette de la cathédrale de Berne dans le lointain. Le 3<sup>me</sup> prix, attribué à M<sup>me</sup> Beer-Zorian (Genève), était peut-être l'œuvre la plus poussée de toutes celles présentées au concours. Notons encore la tête de femme de M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Dufour (Vevey), achetée par le jury. (Réd.)

## MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : chèque postal II. 1353. — Cordial merci aux généreux donateurs.

fois raison à notre avis! (Réd.) un petit restaurant de « spécialités », dans lequel les Commissions des cantons qui produisent des spécialités gastronomiques pourront les faire déguster. Aucune boisson alcoolique ne sera vendue si elle n'est pas accompagnée d'une commande de repas, et l'heure de fermeture sera prévue très tôt. Ce n'est pas assurément la solution idéale, et peut-être sera-t-elle d'une application difficile, mais d'autre part l'esprit de solidarité qui s'est manifesté à cette occasion peut nous consoler de bien des déboires.

Malgré le temps qui pressait, plusieurs sujets importants ont été encore traités: la loterie, dont s'occupe notre notaire bernoise, M<sup>lle</sup> Martha Schlumpf; le pavillon pour les travaux d'amateurs, qui est maintenant chose décidée; l'organisation du groupe des appareils ménagers, etc. Il a été aussi question des constructions et du plan général des bâtiments de la Saffa, bien que M<sup>lle</sup> Lux Guyer, l'architecte, ait déclaré qu'il était encore trop tôt pour en parler. Enfin, M<sup>lle</sup> Anna Martin a éveillé un très vif intérêt par son rapport financier: actuellement 176.000 fr. ont été souscrits, tant à fonds perdus que pour le capital de garantie, Berne venant en tête de tous les autres cantons avec 53.000 fr.; si la Saffa parvenait à doubler cette somme, les subventions des autorités se trouveraient de ce fait augmentées. C'est pourquoi il est nécessaire de continuer avec ardeur la propagande financière aussi bien que celle auprès des exposantes.

A l'œuvre donc, encore et toujours, dans tous les cantons, dans tous les villages, dans toutes les vallées. Que bientôt ne se trouve plus une localité en Suisse où le mot *Saffa* soit encore inconnu, et que, de ces réunions si nourries, chacune ait remporté ce qu'elle y cherchait, soit des éclaircissements nécessaires, soit une compréhension plus nette du but poursuivi, soit encore et surtout de l'ardeur au travail, et de la confiance dans le succès final!

A. D.-V.

\* \* \*

### Les musiciennes à la Saffa

En plus des concerts et des exécutions musicales, qui sont du domaine spécial du Comité des Fêtes, une subdivision du groupe 8 (Sciences, littérature, musique) a été prévue, qui sera consacrée à une exposition de musique (compositions musicales, ouvrages sur la musique, musicographie, statistiques, etc.), destinée à montrer l'œuvre créatrice de la femme suisse, en matière musicale, dans le passé comme de nos jours. Nous engageons donc vivement toutes les futures exposantes dans ce domaine à se mettre sans retard en rapport avec la présidente de la Sous-Commission « Musique » du groupe 8, M<sup>me</sup> Adele Bloesch-Stocker, Muristalden, 15, Berne.

Rappelons à ce propos que sont admises comme exposantes les femmes suisses établies dans le pays ou à l'étranger, les femmes suisses de naissance devenues étrangères par leur mariage, et les étrangères, qui sont établies en Suisse depuis au moins trois ans avant la date de l'Exposition. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'intérêt que pourra présenter cette partie de l'Exposition, si, de par la participation de toutes, elle donne une vue d'ensemble générale de l'activité de la femme suisse dans le domaine musical.

## A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

MONTREUX. — L'Assemblée annuelle du groupe suffragiste de notre ville a eu lieu jeudi 19 mai. A l'ordre du jour figuraient le rapport de la présidente et celui de la caissière, et la réélection du Comité. Quatre membres sortant de charge ont été réélus à l'unanimité pour une durée d'un an, et trois nouveaux membres pour trois ans. Le nombre des membres du Comité a été porté de 9 à 7. Les statuts sont, de ce fait, quelque peu modifiés. Le nouveau Comité est constitué comme suit: présidente: M<sup>lle</sup> Bl. Hahn; vice-présidente: M<sup>lle</sup> Dolleyres; secrétaire: M<sup>lle</sup> V. Frey; caissière: M<sup>me</sup> Cuendet; membres suppléants: M<sup>me</sup> Dind, M<sup>lle</sup> Correvon et M<sup>lle</sup> Kammacher. Le groupe montreuois de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin comprend actuellement 106 membres. O.

— Le Club suisse de Femmes alpinistes (C.S.F.A.) a tenu à Bâle les 28 et 29 mai sa 10<sup>me</sup> Assemblée générale de déléguées. Jamais encore la participation n'y avait si nombreuse; une cinquantaine de déléguées — représentant 26 sections et 1750 membres — et une centaine de clubistes ont suivi les délibérations et pris part à la fête. L'ordre du jour comportait entre autres la réception de 5 nouvelles sections, et le transfert du Comité central à Berne, car, après neuf ans de siège en terre romande, les destinées du C.S.F.A. passent en Suisse allemande, et seront dirigées par Frl. Louise Gfeller, présidente centrale. Un excellent esprit a présidé à ces deux journées, tant à la séance administrative que dans la partie récréative, minutieusement et admirablement préparée par Bâle, la section invitante. Aussi déléguées et clubistes, rentrant dans leurs foyers, emportaient-elles l'impression d'une société puissante, utile et unie, qui envisage l'avenir avec confiance!

E. B.